



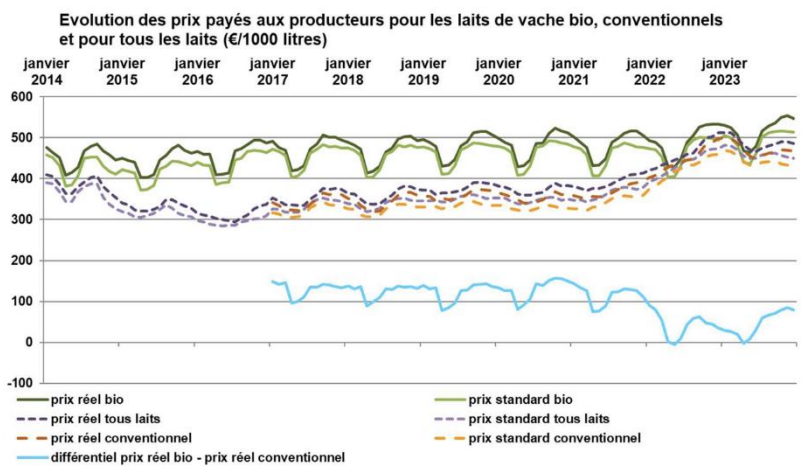
Actu'Lait Bio

Au rythme moyen bimensuel, Bio en Grand-Est vous embarque pour un tour d'horizon à 380° autour de la filière lait bio en région : conjoncture, actualités, travaux en cours, évènements.

CONJONCTURE DE LA FILIERE

Les achats de produits laitiers bio par les ménages
En 2023, d'après Kantar Worldpanel, les achats de laits de consommation liquide bio par les ménages ont reculé de 11,4 % en volume par rapport à 2022. Le bio a représenté 8 % des achats de laits en volume en 2023. L'achat de tous les autres produits laitiers bio ont aussi diminué en 2023 : yaourts (moins 12,2%), fromages frais (moins 20,6 %), desserts frais (moins 17,1 %), beurre (moins 9,7 %), crème (moins 8,7 %) et fromages au lait de vache (moins 15,2 %).

Les prix payés aux producteurs
En décembre 2023, le prix réellement payé aux producteurs de lait de vache bio* était supérieur de 2,7 % à celui de décembre 2022, tandis que le prix conventionnel était en baisse de 6,1 %. En décembre 2023, le différentiel entre le prix réel bio et le prix réel conventionnel était de 79,69 €/1 000 L. Il était en hausse de 128,1 % par rapport à décembre 2022. La moyenne du prix bio réellement payé aux producteurs pour l'année 2023 a été de 516,96 €/1 000 L. Elle est en progression de 5,5 % par rapport à 2022.
(*Le prix réellement payé aux producteurs tient compte de la teneur réelle en matière grasse et matière protéique. Il s'agit du prix départ exploitation. Il ne comprend ni la TVA, ni les cotisations.



La Région Grand Est a signé avec l'Etat, la Chambre Régionale d'Agriculture et Bio Grand Est, un nouveau plan afin de développer le secteur bio de 2023 à 2027. Elle souhaite créer 1 600 nouvelles fermes bio d'ici 2027. Les signataires se fixent pour objectif d'atteindre à minima 14 % des fermes du Grand Est en agriculture biologique (soit 5 700 fermes) et 11 % des surfaces agricoles certifiées en bio à l'échéance 2027. Il est prévu de maintenir un taux de déconversion inférieur à 5 %, favorisé par un bon renouvellement des générations et par un accompagnement des agriculteurs bio dans la triple performance (économique, environnementale et sociale), l'adaptation au changement climatique et l'atténuation carbone. Un autre axe est la sécurisation du marché en relançant la consommation, afin d'absorber de nouveaux volumes engagés en bio via l'augmentation de la part de produits bio dans la restauration collective notamment dans les lycées de la région ou bien encore de déployer des campagnes de communication d'envergure sur les produits bio locaux et la qualité des productions agricoles françaises.

COMMISSION LAIT Bio en Grand-Est

La Commission Lait de Bio en Grand Est s'est réunie le 7 Mars dernier par visioconférence. Cette dernière a pour but de faire remonter les besoins du terrain – sur les fermes – et de faire le lien avec l'échelon national – la Fédération Nationale de l'AB – qui défend l'agriculture biologique dans les instances nationales et européennes.

Les quelques points abordés à la dernière commission lait :

- Retour et mise en commun des rencontres avec le responsable approvisionnement de Lactalis – Ucanel et OP Grand Est.
- Proposition de rapprochement avec les commissions lait : Haut-de-France et Bourgogne Franche-Comté. Et pourquoi pas créer une interprofession laitière bio Grand Est ?
- Communiquer autour de lait bio : trouver des éleveurs motivés pour solliciter un magasin !
- Prévoir une formation pour calculer le coût de la production de son lait sur sa ferme prévue en juin 2024.

Si vous êtes producteur ou opérateur de la filière et que vous souhaitez échanger sur cette thématique, n'hésitez pas à contacter

Adèle TRENTESAUX :
Chargée de Mission élevage en Lorraine
adele.trentesaux@biograndest.org
07 68 20 71 74

ENQUETE

« **Éleveurs et consommateurs, grands perdants de la hausse des prix des produits laitiers** », communiqué de presse du 29 février 2024.

La fondation pour la Nature et l'Homme a mené une étude sur la répartition de la valeur dans la filière du lait conventionnel. « Durant plusieurs mois, elle a étudié, avec le BASIC, l'évolution des résultats économiques des acteurs de la filière depuis 2018, ainsi que la répartition de la valeur issue de la vente d'une brique de lait demi-écrémé et celle d'une plaquette de beurre de 250g sur 20 ans. »

Ce qu'il faut retenir :

- Entre 2001 et 2022, les éleveurs ont perçu 4% de moins sur la vente d'une litre de lait demi-écrémé ; tandis que la grande distribution a augmenté de +188% et

l'industrie agro-alimentaire +64%.

« **Cette répartition de plus en plus inéquitable [entre les acteurs de la filière laitière] se vérifie sur l'ensemble des produits laitiers.** »

- Les aides publiques représentent en moyenne 84% du revenu annuel des éleveurs : entre 2011 et 2021.
- Les bénéfices des plu grandes entreprises de l'aval ont augmenté de 61% entre 2018 et 2021.

NB : ! Cette étude a été menée sur du lait conventionnel !

Pour lire l'intégralité de l'article, rendez-vous sur le site :
<https://www.fnh.org/produits-laitiers-eleveurs-grands-perdants-hausse-prix/>

ECHANGE ET TECHNIQUE :

Combien coûte la production de mon lait bio ? Calculer son prix de vente peut se faire de manière sûre avec l'outil du calcul du prix de revient développé par la FNAB avec Richard Laizeau, formateur et arboriculteur bio en Vendée. Cette approche n'est pas une approche comptable traditionnelle. Elle prend en compte des données réelles et actualisées (pas des données de l'année antérieure comme le fait la comptabilité) et intègre les réalités des producteurs (différentes pour chacun). La méthode intègre les risques de pertes, en production, au stockage ou à la vente. Elle prend aussi en compte la nécessité de remplacer une aide familiale, un outil, ou l'envie de développer de nouveaux projets.

Parce que la rémunération de l'exploitant·e n'est pas juste ; à voir "ce qu'il reste" après avoir déduit toutes les charges courantes. Cette approche valorise le travail en prenant comme premier critère la **rémunération** voulu par le producteur et le temps de travail.

Bio en Grand Est vous propose de vous former à l'outil de calcul de prix de revient, en filière courte ou en filière longue. Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter les chargées de Mission :

Adèle TRENTESAUX - adele.trentesaux@biograndest.org / 07 68 20 71 74

Maëlle DROUAILLET - maelle.drouaillet@biograndest.org / 06 18 18 94 93

Au global,
l'approche
« prix de
revient »
permet de



PARTAGEZ VOS EXPERIENCES !



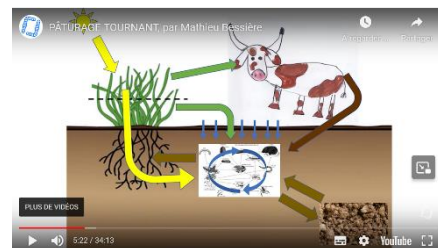
Appel à mobilisation

La commission lait a opté pour une communication type Fête du lait bio dans les grandes et moyennes surfaces et magasins spécialisés ! Ainsi, si vous êtes intéressés pour intervenir dans un magasin, faites-le nous savoir, Bio en Grand Est pourra vous accompagner pour solliciter votre magasin et organiser l'événement avec vous. Le but est de demander par la même occasion l'aménagement d'un rayon intégralement bio.

RECOMMANDATION VISIONNAGE :

Ver de terre production met en libre accès la vidéo de Mathieu Bessière sur le pâturage tournant dynamique ; question essentielle dans le contexte de réchauffement climatique et de sécheresse. Dans cette vidéo, Mathieu Bessière rappelle et approfondit les bases de la physiologie végétale et animale, le comportement des animaux au pâturage, le fonctionnement du sol...

<https://www.verdeterreprod.fr/mathieu-bessiere/>



EVENEMENTS ET FORMATIONS A VENIR :

Commission Lait Grand-Est Physique

Date : 17 Avril 2024, 9h30- 17h.

Lieu : Lay-Saint-Rémy au GAEC des Sillons

Repas Bio et Local sur place, inscription obligatoire

Formation : Combien coûte le lait produit sur ma ferme ?

Date : 25 Juin 2024 & 25 Sept

Intervenant : Maëlle et Adèle, Bio en Grand Est

Localisation : à préciser selon les inscriptions

Si vous êtes producteur ou opérateur de la filière et que vous souhaitez échanger sur cette thématique, n'hésitez pas à contacter

Maëlle DROUAILLET :

Chargée de Mission élevage en Champagne

maelle.drouaillet@biograndest.org

06 18 18 94 93